

PÉDAGOGIE & ANDRAGOGIE

Accompagnement individualisé

Aussi écrit : accompagnement individualisé - accompagnement individuel - suivi individualisé - individualisation des parcours

DÉFINITION

Modalité d'accompagnement ou de formation où le parcours est adapté à la personne : positionnement initial, objectifs, rythme et suivi ajustés à sa situation plutôt qu'à un groupe indifférencié. En formation professionnelle, cette individualisation est attendue par le référentiel national qualité (Qualiopi) et conditionne largement la réussite des publics adultes.

Deux adultes entrent le même jour dans la même formation. L'un a vingt ans de métier dans un domaine voisin, l'autre repart de zéro ; l'un est disponible à plein temps, l'autre élève seul deux enfants. Leur donner exactement le même programme, au même rythme, avec le même suivi, c'est traiter des situations différentes comme si elles étaient identiques. L'accompagnement individualisé consiste à faire l'inverse : partir de la personne, puis construire le parcours.

Individualisé, individuel, personnalisé : le tableau qui évite les confusions

Accompagnement individualisé

- Ce que cela désigne : Un parcours adapté à la personne : positionnement, objectifs, rythme, modalités, suivi
- Ce que cela ne garantit pas : Que la personne soit seule avec un formateur ; l'individualisation se pratique aussi en groupe

Accompagnement individuel

- Ce que cela désigne : Un temps en face à face, une personne et un accompagnant
- Ce que cela ne garantit pas : Que le contenu soit adapté ; un cours particulier peut dérouler un programme standard

Parcours personnalisé

- Ce que cela désigne : Expression proche d'individualisé, souvent utilisée par les organismes pour l'offre commerciale
- Ce que cela ne garantit pas : Qu'un positionnement réel ait eu lieu ; c'est le contenu du parcours qui tranche, pas le mot

Le point à retenir : individualisé décrit la logique du parcours, individuel décrit son format. Les deux peuvent se combiner, mais ne se confondent pas.

Ce que le référentiel national qualité attend

Le référentiel qui fonde la certification Qualiopi, fixé par le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, consacre son troisième critère à l'adaptation aux publics : modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation. Concrètement, un organisme certifié doit pouvoir montrer qu'il :

- analyse le besoin et positionne la personne à l'entrée (acquis, prérequis, objectifs),
- adapte la prestation : contenus, durée, modalités, moyens,
- suit l'atteinte des objectifs pendant le parcours,
- prévient les ruptures, c'est-à-dire repère et traite les risques d'abandon.

Ce ne sont pas des intentions : l'auditeur demande des preuves, donc des traces - grilles de positionnement, contrats d'objectifs, comptes rendus de suivi. Un organisme qui affiche « accompagnement individualisé » sans pouvoir montrer ces documents affiche un mot, pas une pratique.

Deux situations concrètes

Vingt ans de métier voisin

Un homme de 48 ans, ancien technicien de maintenance industrielle, entre en formation de technicien informatique. Le positionnement d'entrée montre qu'il maîtrise déjà le diagnostic de panne, la lecture de schémas et la relation avec les utilisateurs. Son parcours est allégé sur ces points, renforcé sur les réseaux et les systèmes qu'il ne connaît pas. Il sort avec le même titre que les autres, en ayant passé son temps là où il en avait besoin.

Deux enfants et un emploi du temps contraint

Une femme de 39 ans reprend une formation certifiante en parallèle d'une garde alternée. L'organisme lui propose un rythme aménagé sur certaines semaines, un accès aux contenus à distance et un point de suivi toutes les trois semaines avec une référente. Le programme ne change pas ; ce sont le rythme et le suivi qui s'adaptent. Sans cela, elle aurait abandonné au deuxième mois - c'est exactement ce que le référentiel appelle prévenir une rupture de parcours.

Les erreurs fréquentes

- Confondre « individualisé » et « cours particulier », et payer un face-à-face qui déroule un programme standard.
- Individualiser sans positionnement : on adapte au ressenti, pas aux acquis mesurés.
- Prendre l'autonomie pour de l'individualisation : laisser un adulte seul devant une plateforme n'est pas l'accompagner.
- Ne rien tracer : sans document, ni l'apprenant ni l'auditeur ne peuvent constater l'adaptation.
- Côté apprenant, ne pas dire ses contraintes à l'entrée par peur d'être refusé, puis les subir pendant tout le parcours.

Pour votre reconversion

Avant de signer, posez trois questions à l'organisme : comment se passe le positionnement d'entrée, qu'est-ce qui change dans le parcours selon ses résultats, et qui vous suit pendant la formation. Les réponses disent plus que la plaquette. Le détail de la méthode que je pratique repose sur ce même principe : la clarté sur la situation précède tout engagement.

À RETENIR

- Individualiser, c'est adapter le parcours à la personne : positionnement à l'entrée, objectifs, rythme, modalités et suivi ajustés, plutôt qu'un programme identique pour tous.
- Individualisé n'est pas individuel : on peut individualiser un parcours au sein d'un groupe, et un cours particulier peut n'être pas individualisé du tout.
- Le référentiel national qualité (Qualiopi) attend un positionnement à l'entrée, l'adaptation des prestations, le suivi et la prévention des abandons - et des traces qui le prouvent.
- Pour un adulte en reconversion, c'est le premier critère à interroger avant de signer : comment l'organisme tient-il compte de ce que vous savez déjà et de vos contraintes ?

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Légifrance - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national qualité (critère 3 : adaptation aux publics bénéficiaires) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038565259> (consulté 2026-09-05)
- Ministère du Travail - Référentiel national qualité (Qualiopi) <https://travail-emploi.gouv.fr/> (consulté 2026-06-10)
- Centre Inffo - Qualité de la formation <https://www.centre-inffo.fr/> (consulté 2026-06-10)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion adp.be
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/accompagnement-individualise

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF